

PROVINCE DE QUÉBEC  
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, le lundi 5 juillet 2021 à 20h00 heures.

Présences :

1- Nancy Banville	4- Michel Imbeault
2- Marie-Renée Savard	5- Mathieu Gagné
3- Vacant	6- Lise Lévesque

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Paradis, maire.  
M. Martin Normand, directeur général est aussi présent.

### 1. Mot de bienvenue

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-07-102

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

### 3. ADMINISTRATION

#### 3.1 Procès-verbaux

2021-07-103

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que les procès-verbaux du 7, 10 et 17 juin 2021, soient adoptés tel que rédigés.

Adopté

#### 3.2 Lecture et adoption des comptes à payer

2021-07-104

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Mathieu Lajoie-Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 10162 à 10209	125 266.05\$
PRÉLÈVEMENTS NO 3375 à 3397	32 495.46\$
SALAIRES ÉLUS (juin)	3 171.34\$
SALAIRES INCENDIE (5 juin au 26 juin)	0\$
SALAIRES EMPLOYÉS (5 juin au 26 juin)	24 374.22\$
<b>TOTAL</b>	<b>185 307.07\$</b>

Adopté

#### 3.3 États financiers au 30 juin 2021

Les états financiers au 30 juin 2021 ont été déposés aux élus par le directeur général.

### 3.4 Dépôt du rapport du maire

2021-07-105

M. Bruno Paradis présente le rapport du maire concernant la situation financière 2020 et le dépose.

Adopté

### 3.5 Contre l'intimidation sur les réseaux sociaux

2021-07-106

- ATTENDU** la conférence de presse tenue par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, la présidente de l'UMQ, Mme Suzanne Roy et le président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers tenue le 22 avril 2021;
- ATTENDU QUE** lors de cette conférence de presse, Mmes Laforest et Roy et M. Demers ont invité les citoyennes et les citoyens à déposer leur candidature aux prochaines élections en assurant de mettre en place les conditions propices à la réalisation d'un mandat stimulant;
- ATTENDU QUE** l'UMQ a adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement : La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie;
- ATTENDU QUE** l'UMQ invite toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement;
- ATTENDU** qu'en vertu de l'article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne : *Toute personne a le droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation;*
- ATTENDU QUE** le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix;
- ATTENDU QUE** les attaques répétées contre les droits prévus à l'article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne envers les gouvernements de proximité et ses élus municipaux sont un frein à l'implication citoyenne en politique;
- ATTENDU QUE** les réseaux sociaux sont des vecteurs facilitant la transmission rapide et étendue des propos contrevenant à l'article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne;
- ATTENDU QUE** les élus de Price sont d'avis que l'intimidation, la violence verbale, la diffamation et tous gestes pouvant nuire à l'intégrité, l'honneur ou la réputation d'un élu, devraient être des gestes punissables par le gouvernement provincial à titre d'infraction pénale;
- ATTENDU QUE** le gouvernement a démontré qu'il pouvait agir rapidement en cas de crise et que la situation actuelle est très préoccupante.

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers,

**QUE** la Municipalité de Price demande au gouvernement provincial que soit créée, le plus rapidement possible, une loi pénale facilitant la poursuite des délinquants ;

**DE** transmettre la présente résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'habitation, Mme Andrée Laforest, à la députée d'Abitibi-Ouest, Mme Suzanne Blais, à la présidente de l'Union des municipalités, Mme Suzanne Roy ainsi qu'au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers.

Adopté

## **4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **4.1 Contrat ramonage et inspection / 2021-2022-2023**

2021-07-107

Considérant que les municipalités de Grand-Métis, Padoue, Price et St-Octave-de-Métis se sont regroupés pour l'appel d'offre de ramonage et inspections ;

Considérant que que trois (3) soumissionnaires ont été invités ;

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et adopté à l'unanimité d'octroyer le contrat d'inspection et ramonage des cheminés au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Entreprises JML » pour les années 2021, 2022 et 2023.

Adopté

### **4.2 Projet caserne / site archéologique**

2021-07-108

Considérant que la municipalité de Price a été présélectionnée dans le cadre de l'Aide financière RÉCIM ;

Considérant que le terrain choisi pour la construction d'une caserne est dans un périmètre d'un site archéologique, soit le site des moulins (DdEa-4) ;

Considérant que le Ministère de la Culture et des Communications exige un rapport d'un archéologue pour notre projet ;

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Lise Lévesque et adopté à l'unanimité de mandater un archéologue reconnu afin d'émettre un document afin d'évaluer notre projet et voir comment il peut être réalisé en limitant les impacts sur les composantes archéologique. De plus, ce document comportera des recommandations quant aux mesures à entreprendre pour la réalisation du projet.

Adopté

### **4.3 Mandat en prévention**

2021-07-109

Considérant que la MRC de la Mitis n'offre plus le service de prévention aux municipalités ;

Considérant que la municipalité de Price n'a pas les effectifs pour réaliser les exercices d'évacuations obligatoires sur notre territoire ;

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Michel Imbeault et adopté à l'unanimité de retenir les services de la MRC de la Matapédia pour la préparation des exercices d'évacuations, le nombre d'heures estimées pour l'exécution des travaux est de 29 heures.

Adopté

### **4.4 Engagement d'un pompier**

2021-07-110

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Marie-Renée Savard et adopté à l'unanimité d'engager M. Toby Turcotte à titre de pompier volontaire.

Adopté

## **5. TRAVAUX PUBLICS**

### **5.1 Abolition du poste de contremaitre**

2021-07-111

Attendu que la municipalité du Village de Price désire restructurer les travaux publics ;  
Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'abolir le poste de contremaitre.

Adopté

## **5.2 Engagement responsable des travaux publics / contrat de travail**

2021-07-112

Attendu que la municipalité du Village de Price désire restructurer les travaux publics ;  
Attendu que la municipalité du Village de Price et Saint-Octave-de-Métis désire avoir une ressource en commun pour les travaux publics ;  
Attendu qu' à la suite du processus d'embauche, le comité de sélection a fait ses recommandations ;

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager M. Kevin Paul à titre de responsable des travaux publics et d'autoriser messieurs Bruno Paradis, maire et Martin Normand, directeur général à signer le contrat de travail.

Adopté

## **5.3 Opérateur en eau potable et usée / contrat de travail**

2021-07-113

Attendu que la municipalité du Village de Price désire restructurer les travaux publics ;  
Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Roger-Martin Landry à titre d'opérateur en eau potable et usée. D'autoriser messieurs Bruno Paradis, maire et Martin Normand, directeur général à signer le contrat de travail.

## **5.1 Achat regroupé d'équipement eau potable / MRC**

2021-07-114

**ATTENDU QUE** la municipalité du Village de Price a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération inter municipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Saint-Gabriel, Sainte-Angèle-de-Mérici, La Rédemption, Price et Saint-Donat désirent présenter un projet d'acquisition d'équipements d'eau potable dans le cadre de l'aide financière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Price s'engage à participer au projet d'acquisition d'équipements d'eau potable et à assumer une partie des coûts ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération inter municipale du Fonds régions et ruralité ;
- Le conseil nomme la MRC de La Mitis organisme responsable du projet.

Adopté

## **6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

## 6.1 Demande de correction cadastrale / MERN

2021-07-115

**Considérant que** les travaux de réforme cadastrale ont déjà été réalisés à Price ;

**Considérant que** plusieurs irrégularités sont constatés ;

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles une analyse du cadastre du Village de Price pour correction.

Adopté

## 7. LOISIRS ET CULTURE

### 7.2 Service de nettoyage / respect des mesures d'hygiènes

2021-07-116

**Considérant** les mesures d'hygiène sanitaires à entreprendre en raison du COVID

**Considérant que** le camp doit occuper plusieurs locaux pour la saison 2021;

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de M. Frédéric Rouleau pour le nettoyage du local du pavillon et de l'école durant les semaines du camp de jour.

Adopté

## 8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS

8.1 Lise Lévesque fait motion de félicitations et de remerciement à M. Henri Joseph, pour ses quatre années de services à titre brigadier.

8.2 Mathieu Lajoie-Gagné fait motion de félicitations au Club des Bons Amis pour l'organisation du tournoi de balle de la St-Jean.

## 9. Levée de l'assemblée :

Lise Lévesque propose la levée de l'assemblée à 20h40

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général

### Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Bruno Paradis, maire